

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 18 décembre 2020

Présents : SOULE Raphaële, VIDAL Henri, SICRE Jean Pierre, DEDIEU Marc, SCHNEIDER Myrienne, BLAZY Paul, CABANAT Jean Pierre

Absents excusés : LINARES Martine a donné procuration à SOULE Raphaële ,LOPES Nathalie a donné procuration à DEDIEU Marc, PONCY Nicolas a donné procuration à SICRE Jean Pierre

Absent non excusé : LAURENS Marc

Secrétaire de séance : SOULE Raphaële

Ordre du jour

- PV de la séance du 23 octobre 2020
- Déneigement et salage nouvelle route et accès usine.
- Location d'un engin équipé pour assurer le déneigement et le salage.
- Convention avec la Compagnie des Pyrénées pour le déneigement.
- Convention avec la Communauté de Communes pour le déneigement.
- Passage de 25h à 28 h hebdomadaires pour un poste d'adjoint administratif.
- Restructuration gestion agence postale et entretien des chalets au camping et mairie.
- Demande de subvention dans le cadre de la DETR et Amende de Police pour installation d'un feu tricolore au carrefour de la rue de la gare.
- Forfait Saison Ax 3 Domaines pour les enfants scolarisés à l'école élémentaire du village, ainsi que pour les collégiens, lycéens et étudiants.
- Proposition d'acquisition de 2 roulottes d'occasion pour un hébergement insolite au camping.
- Location de la Maison Olivie au barrage à compter du 1er janvier 2021 à M. ANSELMI Alessandro et Mme PERENO Valentina.
- Location appartement à la Résidence (ancienne Gendarmerie) 1er étage gauche à compter du 1er février 2021 à Mme Soumia CHAARAOUI.
- Location appartement à la résidence rez-de-chaussée gauche à compter du 1er février 2020 à M. Maxence VERSTRAET.
- Location appartement à la résidence rez-de-chaussée droite à compter du 1er février 2020 à M. Sébastien CRUSSOL.
- Décisions modificatives budget de la commune 2020.
- Remboursement par le budget de la commune des frais de relevés du Compte Chèque Postal, à la régie des recettes du camping municipal.
- Subvention d'équilibre budget commune vers le budget du camping municipal.
- Autorisation engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2021.

P.V séance du 23 octobre 2020

Délib. 54 : Appui secrétariat de mairie – contrat occasionnel pour 16 heures de travail

Délib. 55 : Indemnités Maire et adjoints

Délib. 56 : Surveillance de l'usine d'embouteillage en cours de construction pour le compte de GSE du 09.10.2020 au 06.12.2020

Délib. 57 : Prolongation contrat accueil camping municipal du 1^{er} au 25 octobre 2020

Délib. 58 : Emploi au camping municipal hors saison 2020-2021
Délib. 59 : Ouverture ALAE en période scolaire du lundi au vendredi inclus de 7h à 8h
Délib. 60 : Déménagement agence postale ; contrat occasionnel
Délib. 61 : Raccordement HTA usine embouteillage
Délib. 62 : Achat d'une grange en bordure de Nationale 20 appartenant à Madame ROI-GNAN Marie-Anne section B n°1886 Lieu-dit Campilla
Délib. 63 : Proposition d'achat d'un terrain section C n°41 lieu-dit Saillens appartenant à Monsieur et Madame Schwalen
Délib. 64 : Travaux de réalisation d'extension du réseau AEP et télécom à Camp Santané
Délib. 65 : Création d'un accès pédestre sur le talus des terrains de la gare appartenant à la commune
Délib. 66 : Demande de subvention pour l'achat d'un broyeur de végétaux professionnel auprès de l'Etat (DETR), Conseil Régional, Conseil Départemental et Ademe.
Délib. 67 : Tarifs gîtes 2021
Délib. 68 : Adhésion au service « RGPD » du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ariège et nomination d'un délégué à la protection des données (dit « DPD »)
Délib. 69 : Réalisation de 2 logements de type T1 et T2 « La résidence », ancienne agence postale
Délib 70 : Désignation représentants de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC)
Délib 71 : Demande d'autorisation de rajouter 3 plaques sur le Monument aux Morts - Guerre de 1914/1918
Délib 72 : Subvention aux sinistrés des vallées des Alpes- Maritimes suite à la tempête « Alex »
Délib 73 : Modification budgétaire, subvention Association Société de Pêche « Fario de la Haute Ariège »
Délib 74 : RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI NON PERMANENT
POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE (EN APPLICATION DE L'ARTICLE 3.1° DE LA LOI N° 84-53 DU 26 JANVIER 1984)
Délib 75 : RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL – EMPLOI NON PERMANENT- POUR FAIRE FACE À UN BESOIN LIÉ À UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉ
Délib 76 : RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI NON PERMANENT
POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE (EN APPLICATION DE L'ARTICLE 3.1° DE LA LOI N° 84-53 DU 26 JANVIER 1984)
Délib 77 : DELIBERATION DE PRINCIPE AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR REMPLACER DES AGENTS PUBLICS MOMENTANEMENT INDISPONIBLES(EN APPLICATION DE L'ARTICLE 3-1 DE LA LOI N° 84-53 DU 26 JANVIER 1984)
Délib 78 : Forfait Saison Ax 3 Domaines pour les enfants scolarisés en école élémentaire du village.
Délib 79 : RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI NON PERMANENT
POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE (EN APPLICATION DE L'ARTICLE 3.1° DE LA LOI N° 84-53 DU 26 JANVIER 1984)
Délib 80 : Décision modificative n° 01 Budget COMMUNE
Délib 81 : Encaissement chèque d'un montant de 70 € pour vente de bois
Délib 82 : Décision modificative n° 02 Budget COMMUNE

Déneigement et salage nouvelle route d'accès usine d'embouteillage à Saillens :

Le Conseil Municipal accepte la proposition de déneigement et le salage de l'accès à l'usine d'embouteillage ainsi que de la cour de l'usine pour le compte de la Communauté de commune de la Haute Ariège.

Location d'un engin de déneigement équipé pour assurer le déneigement et le salage secteur « Saillens » Bordes Haut et bas :

Le Conseil Municipal accepte de délibérer sur le choix de l'engin et les conditions de sa location afin d'assurer au mieux le service de déneigement du secteur de « Saillens ».

Convention avec la Compagnie des Pyrénées pour le déneigement et le salage :

Le Conseil Municipal accepte que le Maire signe la convention avec la Compagnie des Pyrénées.

Convention avec la Communauté de Communes de la Haute Ariège pour le déneigement et le salage de la route d'accès à l'usine d'embouteillage :

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention avec la Communauté de Communes pour assurer le déneigement de la partie voirie d'accès à l'usine embouteillage.

Passage de 25h à 28h hebdomadaires pour un poste d'adjoint administratif :

Le Conseil Municipal accepte de passer la durée hebdomadaire du poste de Magali DE HORTA à 28h/semaine au lieu de 25h/semaine à compter du 1er janvier 2021.

Restructuration gestion agence postale et entretien des chalets au camping et Mairie :

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à rédiger les contrats de travail de Magali, Sylvie et Valentina en vu d'un allègement de la charge de travail au secrétariat.

Demande de subvention dans le cadre de la DETR et Amende de Police pour installation d'un feu tricolore au carrefour de la rue de la gare :

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'installation d'un feu tricolore « intelligent » permettant de déplacer l'arrêt des bus à la gare et ainsi d'assurer la sécurité des voyageurs. Le Conseil Municipal accepte que les subventions auprès de la DETR soient demandées ainsi qu'une amende de Police.

Forfait saison Ax 3 Domaines pour les enfants scolarisés à l'école élémentaire du village, ainsi que pour les collégiens, lycéens et étudiants :

Le Conseil Municipal donne son accord pour que la commune prenne en charge le forfait ski des enfants de l'école élémentaire et de l'élargie aux jeunes résidents mérengois scolarisés en collège, lycées ou faisant des études supérieures, afin de leur permettre de continuer la pratique du ski et favoriser leur avenir dans la vallée.

Proposition d'acquisition de deux roulettes d'occasion pour un hébergement insolite au camping :

Le Conseil Municipal accepte l'achat de deux roulottes pour un montant de 8000€ chacune. Elles seraient installées sur le camping et répondraient à la forte demande de location d'hébergements insolites.

Location de la Maison « Olivié » au barrage :

Le Conseil Municipal accepte de louer cette maison à Mr et Mme ANSELM/PERENO à compter du 01 janvier 2020 au prix de 417.81€.

Location appartement à la Résidence (Ancienne Gendarmerie) 1^{er} étage gauche :

Le Conseil Municipal accepte de louer l'appartement 1^{er} étage gauche à la Résidence à Mme CHAARAOUI Soumia et son enfant et de faire les travaux nécessaires.

Location appartenant à la Résidence rez de chaussée gauche :

Le Conseil Municipal donne son accord pour louer l'appartement Rez de chaussée Gauche à Mr VERSTRAET au prix de 350€ à compter du 01 mars 2020.

Location appartenant à la Résidence Rez de chaussée droite :

Le Conseil Municipal donne son accord pour louer l'appartement Rez de chaussée Gauche à Mr Sébastien CRUSSOL au prix de 450€ à compter du 01 mars 2020.

Décision modificative budget de la commune 2020 :

Remboursement par le budget de la commune des frais de relevés du compte chèque postal à la régie des recettes du camping municipal :

Subvention d'équilibre budget commune vers le budget du camping municipal :

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire :

- A modifier le budget commune et camping, en effet en fin d'année il y a lieu d'effectuer des renforcements sur certains chapitres et des réductions sur d'autres
- A équilibrer le budget camping
- A régler les frais de tenue de compte du compte postal

Décision modificative budget de la commune 2020 :

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager les dépenses d'investissement 2021 avant le vote du budget.